



Une association pour
ré-agir au féminin

Assemblée générale du 10 septembre 2021

Rapport moral et d’activités 2020

RAPPORT MORAL

Nous nous réunissons en Assemblée générale ordinaire pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités et le rapport financier avec affectation des résultats et élire le Conseil d’administration. Nous échangerons également sur les projets et actions à venir.

Tout d’abord, comme tous les ans, je voudrais remercier la mairie du 6° qui met cette salle à notre disposition ce soir, la salle n°1 les 1^{er} lundis et 3^e jeudis du mois, ainsi que la salle 10 le jeudi de 14h à 17h.

Le rapport moral a pour rôle de montrer la conformité des actions avec l’objet social de l’association. Le rapport d’activités est présenté en fonction des différents objectifs de Regards de Femmes.

L’année 2020 a été marquée par la pandémie du Covid qui a bouleversé nos vies et l’organisation de nos actions. Nous avons dû apprendre à nous rencontrer à distance et à poursuivre nos actions dans cette période où les violences envers les femmes ont été démultipliées, où les femmes ont été astreintes à des tâches domestiques et familiales encore plus nombreuses.

Le bouleversement a été d’autant plus fort que ce qui nous réunit, ce qui est notre moteur c’est la solidarité active entre les femmes d’ici et du monde.

Que l’on ait poursuivi ses activités professionnelles à distance ou en présentiel, que l’on se soit improvisé enseignant·e, que l’on ait reçu les mêmes informations et ... désinformations, chacune et chacun d’entre nous a découvert la manière de créer cette solidarité indispensable.

Le rendez-vous avec nous-même, que nous ne programmons pas souvent, s’est imposé. Ne pas connaître le temps d’attente, impératif de notre époque même pour celui du prochain bus, peut engendrer un sentiment de vide, assez vertigineux.

Du côté de Regards de femmes, nous avons poursuivi notre veille sur les violences commises à l’encontre des enfants et des femmes. Les émissions Regards de femmes sur Sud radio, les samedis, y était consacrées et je rappelais les numéros d’urgence, au point de vue national mais aussi régional.

En 2020, Regards de Femmes a maintenu ses actions pour inciter les femmes élues, dans l’AIN pour les élections municipales et au Niger, à l’invitation de l’OIF, pour les candidates aux législatives.

Au niveau international, nous avons participé aux réunions maintenues, à celles organisées à distance et avons dû reporter certaines à 2021.

Les partenaires financiers principaux, l’OIF, la Région Auvergne- Rhône-Alpes et Fiducial ont reporté leurs subventions sur l’année 2021.

Les adhésions et dons des adhérent·es et sympathisant·es ont été globalement maintenus. Le bénévolat de nos membres et d'étudiant·es ont permis la tenue de nos actions.

Les invitations à participer à des colloques par des agences de l'ONU, des entités internationales ou nationales, par d'autres associations et ONG ont été nombreuses, mais en visioconférence.

En 2020, nous n'avons pu organiser que deux « café regards de femmes », l'un en février et l'autre en septembre. Notre colloque international annuel d'octobre a été transformé en webinaire.

Comme toujours, depuis plus de 20 ans, notre capacité à réagir rapidement et efficacement à l'actualité, est reconnue. Les sollicitations des journalistes, les très nombreux appels téléphoniques, les centaines de mails reçus pour nous informer de situations problématiques, ici et ailleurs, en sont la preuve.

Nous avons également répondu positivement aux propositions d'actions en partenariat avec d'autres associations.

Nous faisons connaître nos actions par la diffusion d'informations à destination de plusieurs listes de diffusion (membres, sympathisants, relations publiques, presse, ...) via le logiciel *mailchimp*, (2 139 personnes) par l'intermédiaire des 3 sites Internet www.regardsdefemmes.com, www.partagider.fr et www.etatcivil.pw ainsi que par Facebook (1 947 abonnés) et Twitter (1 377 abonnés) par des articles, communiqués de presse, interviews, pétitions, etc.

RAPPORT D'ACTIVITES

1. Déconstruire les stéréotypes

En raison de la pandémie, les réunions prévues dans les établissements scolaires et universités ont été annulées évidemment.

Le 18/02 à l'ONU Genève, rencontre avec les jeunes d'Appart, association de Honfleur, parrainée par Nicole Ameline

Le forum étudiant de l'UCLY a été maintenu, le 29 septembre. Bérénice Bertrand, Achiata Djiman et Michèle Vianès ont rencontré les nombreux étudiantes et étudiants intéressés par du bénévolat auprès de Regards de Femmes.

2. Parité politique et parité professionnelle

2.1. Parité politique

2.1.1- Journées de formation dans le département de l'Ain pour inciter les Aindinoises à être candidates aux municipales de 2020

Poursuite de l'action commencé en 2019, par des matinées de formation le 18 janvier à Civrieux en Dombes et le 25 janvier à Dagneux. Le succès de nos formations était tel que nous avons scindé la formation de Civrieux où 33 personnes étaient inscrites en 2 groupes. Chacun était animé par une des deux formatrices au leadership des femmes, Cathy Bonnard ou Christelle Champion. Lors des deux formations, les candidates d'une même commune étaient venues à plusieurs. Cela a été bénéfiques pour toutes.

L'équipe de Regards de Femmes, aidée par des bénévoles de Sciences Po Lyon, ont préparé en amont les journées : rencontres avec les partenaires institutionnels, avec les médias, information et inscription des participantes, pages sur le site de Regards de Femmes, annonces sur Facebook et Twitter, informations en temps réel par les réseaux sociaux.

Des articles de presse en ont rendu compte. Lors des élections, nos formations ont été citées, à nouveau, dans les médias et un reportage télévisé sur France 3 a été consacré à cette action.

95 femmes ont suivi les formations, un quart étaient élues sortantes, conseillères municipales, communautaires, adjointes ou maires, les autres se présentaient pour la première fois. 86 % ont été élues.

Nous avons invité deux maires et une première adjointe, ainsi que les trois formatrices lors d'un café regards de femmes pour présenter leurs trois premiers mois dans leurs nouvelles fonctions.

<https://www.regardsdefemmes.fr/Femmes-elues-ain2019.html>

2.1.2. Intervention à Niamey pour la formation des Nigériennes candidates aux élections législatives

Au Niger, les femmes forment 51% de la population, 55% du corps électoral et n'occupaient que 16,95% des sièges de l'Assemblée nationale.

La loi prévoyant de rehausser les quotas de femmes pour les fonctions électives de 15% à 25% a été adopté le 4 décembre.

A l'occasion du renouvellement de l'Assemblée nationale, la Commission électorale nationale Indépendant du Niger (CENI), a organisé avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) un atelier de renforcement des capacités des femmes candidates aux législatives (3-5 décembre 2020). Regards de Femmes était associée à cette action.

Lors de la formation, 60 candidates étaient présentes, 25 des partis de la majorité, 25 des partis d'opposition et 10 des partis non-affiliés.

Leurs objectifs prioritaires, une fois élue, est de déposer et faire voter des lois :

- facilitant l'éducation des filles, y compris dans les domaines scientifiques et technologiques pour leur permettre une autonomie financière,
- condamnant les traditions néfastes, définies par le protocole de Maputo : mutilations sexuelles, mariages forcés et précoces, polygamie,
- reconnaissant le droit à la terre et l'égalité entre les femmes et les hommes du droit à l'héritage.

Parmi leurs besoins, les méthodes pour obtenir le soutien de l'entourage familial et amical, le partage d'expériences avec les élues, la levée de fonds, la prise de parole en public, la gestion du temps.

Des mises en situation, des échanges, des exemples et partages d'expériences ont permis aux candidates de se sentir **légitimes, crédibles et visibles**, comme elles l'ont confirmé à la fin du séminaire, lors de la remise des certificats de participation.

Les élections se sont déroulées le dimanche 27 décembre. La nouvelle assemblée compte 48 femmes (29,51 %)

<https://www.etatcivil.pw/formations-candidates-legislatives-niger/>

2.2. Parité professionnelle

2.2.1 Séminaire de haut niveau pour le renforcement de l'autonomisation politique, socioéconomique et culturelle des femmes » Abidjan 10-12 février

Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes, a été invitée à participer au séminaire de haut niveau sur l'autonomisation politique, socio-économique et culturelle des femmes africaines à la lumière des ODD.

Ce séminaire était organisé par le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (Cafrad), les Ministères de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et de la Fonction publique de Côte d'Ivoire.

Le séminaire, ouvert par la Ministre de la femme de la famille et de l'enfant, Pr. Ramata Ly Bakayoko, en présence de la Secrétaire d'État chargée de l'autonomisation des femmes a réuni des délégations ministérielles du Benin, du Gabon, de Gambie et du Sénégal, des représentant-es des différents ministères, des organisations de la société civile et des femmes rurales, certaines analphabètes, confrontées à des défis spécifiques et des contraintes majeures techniques et financières pour accéder à leur autonomie.

Michèle Vianès est intervenue sur la nécessité de l'identité juridique, préalable indispensable à l'autonomisation. Pour avoir accès aux droits humains universels, la déclaration des naissances est le droit d'avoir des droits.

Parmi les recommandations à l'issu des travaux :

- renforcement du dispositif éducatif
- regroupement des femmes pour mieux valoriser leurs activités économiques, leur permettre de se doter de moyens techniques de conservation et de transformation des productions agricoles.

Il a été demandé aux ministères la mise à disposition de statistiques genrées fiables et le renforcement de l'identité juridique des femmes.

Pour que cela ne reste pas un énième constat, un Comité et un calendrier de suivi des différentes recommandations ont été établis. Stéphane Monney-Mouandjo, directeur général de la CAFRAD, a pris l'engagement de réunir chaque année, dans un pays de l'espace Africain, un séminaire analogue afin d'évaluer les avancées de l'autonomisation des femmes africaines au regard des ODD.

<https://www.etatcivil.pw/seminaire-de-haut-niveau-pour-le-renforcement-de-lautonomisation-politique-socioeconomique-et-culturelle-des-femmes-abidjan-10-12-fevrier-2020/>

2.2.2 Avancée, à petits pas, dans le sport de haut niveau

La Confédération Brésilienne de Football a décidé d'attribuer le même montant pour les primes et les indemnités journalières aux footballeurs et aux footballeuses sélectionnées dans l'équipe nationale. À imiter par les équipes nationales des pays, même si ce n'est pas du tout le cas dans les clubs.

3. Violences envers les femmes

Toujours de nombreux appels téléphoniques de femmes victimes de violences qui sont orientées vers les associations *ad hoc* à proximité de leur domicile.

3.1 Formation diplômante pour des adolescentes-mères Haïtiennes dans les métiers liés au développement durable

Les violences sexuelles contre les adolescentes, les difficultés d'accès à la contraception à Haïti où le taux de prévalence contraceptive est de 37% pour les femmes entre 15 et 49 ans (2017) entraîne de trop nombreuses grossesses précoces. Lorsque les filles (dès 9 ans pour certaines) sont enceintes, alors que les garçons peuvent tracer leur route, elles sont contraintes d'abandonner l'école (en 2017, 10% des filles entre 15 et 19 ans)

Pour casser le cercle vicieux de la pauvreté des femmes et le remplacer par le cercle vertueux de l'autonomisation financière, Regards de femmes et de la Plateforme des Organisations de Femmes pour le Développement (POFHAD) de Haïti ont répondu à l'appel à actions conjoints du MEAE et de l'OIF. L'objectif est de :

- Former les adolescentes-mères dans des métiers liés à l'économie verte : Ferronnerie d'art (fer recyclé) ;
- Les former également en santé sexuelle et reproductive afin qu'elles puissent devenir des ambassadrices pour les autres jeunes filles de leur entourage autour des thématiques en lien avec l'éducation sexuelle, l'union précoce, la sous-utilisation des méthodes contraceptives ;
- Les sensibiliser à l'importance de la déclaration des naissances de leurs enfants et les aider à obtenir les documents attestant de leur identité juridique ;
- Initier les bénéficiaires retenues dans le programme à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

Cette action a été l'un des 9 projets retenues et financé à 60% en 2019. La campagne de financement participatif à laquelle vous avez répondu et le mécénat ont permis de réunir les 40% nécessaires à sa réalisation.

Malgré la crise politique et la crise sanitaire, l'action a pu se dérouler en 2020. Les bénéficiaires ont eu la fierté d'obtenir leurs diplômes, le 24 octobre 2020, et de se projeter dans l'avenir, elles et leurs enfants : « *Être mère adolescente ne veut pas dire arrêter de vivre !* » Désir Pharana, bénéficiaire du programme

<https://www.etatcivil.pw/formations-diplomantes-des-meres-adolescentes-haitiennes-dans-les-metiers-lies-au-developpement-durable/>

3.2 Système prostitutionnel

3.2.1 Signature de la lettre ouverte rédigée à l'initiative du Mouvement du Nid au Président de la République au Premier Ministre et à la Secrétaire d'État chargée de l'égalité femmes-hommes pour les personnes en situation de prostitution pendant les périodes de confinement « **Trois garanties « droits et dignité » pour ne laisser personne sous le seuil de pauvreté ! logement, ressources, séjour régulier.** »

Il était demandé que toutes les **commissions départementales** de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains soient réunies en urgence (de façon dématérialisée) afin de :

- Recenser l'ensemble des **ressources disponibles** dans le département en termes d'aide matérielle (nourriture, produits hygiène, produits de première nécessité pour les enfants...),
- Examiner des parcours **de sortie de la prostitution d'urgence** pour permettre un accès pendant le confinement à un hébergement, une APS et à l'AFIS, et prévoir un passage accéléré de ces dossiers à l'issue du confinement garantissant une insertion durable des personnes.

3.2.2 Publication du rapport d'évaluation inter-inspections portant sur la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Le constat : Lorsque la loi de 2016 sur la prostitution est appliquée, elle est efficace !

3.3-Droit à l'avortement

Le Center of Reproductive Rights (CRR), établi à Genève, a suivi et alerté sur les conséquences du COVID-19 sur les droits reproductifs en Europe.

La Pologne a utilisé la crise sanitaire et les difficultés de rassemblement des Polonaises et de leurs soutiens en Europe pour présenter 2 propositions de lois :

L'une « Stop abortion » voulait interdire l'avortement, même en cas de grave malformation fœtale, une des rares possibilités d'avortement autorisé précédemment.

L'autre « Stop pedophilia » voulait pénaliser les personnes qui font de l'éducation sexuelle et de l'information aux adolescents sur la santé sexuelle et reproductive.

Face à la crise sanitaire, dans de nombreux pays les femmes et les filles ont été confrontées à des difficultés aggravées pour accéder aux services de santé sexuelle et reproductive, à un avortement sécurisé dans les temps et à la contraception d'urgence.

Regards de femmes a été signataire du document du CRR demandant aux gouvernements européens d'assurer l'accès à des avortements sécurisés et dans les délais.

En France, une tribune de médecins gynécologues a demandé l'allongement de 2 semaines du délai pour les IVG médicamenteuses et pour les IVG par aspiration ainsi que l'annulation du délai de réflexion de 48h pour les mineures.

Le Ministre de la Santé « *a saisi en urgence la Haute Autorité de Santé sur la possibilité d'étendre le délai pour les IVG médicamenteuses de 7 à 9 semaines* ». Avec la Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les Discriminations, elle et il « *ont décidé que les IVG médicamenteuses pourront être prescrites et suivies entièrement par téléconsultation* » et « *ont demandé aux établissements de santé d'assurer la continuité des IVG instrumentales* ».

3.4 Maternité de substitution (GPA)

Regards de femmes est membre de la Coalition Internationale contre la maternité de substitution (CIAMS)

Nous avons suivi les actions et les alertes, notamment sur la situation en Ukraine des bébés nés par GPA commandés par des étrangers qui n'avaient pas pu venir chercher leurs bébés, en raison de la pandémie.

3.5. Le voilement des fillettes

Voiler les petites filles, c'est sexualiser leur corps, les réduire à l'état d'objet sexuel à dissimuler dans l'espace public, car source de désordre.

Cet abus parental contrevient à nos principes constitutionnels, au droit européen et à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Nos alertes aux gouvernements successifs pour faire respecter l'intérêt supérieur de l'enfant et sa dignité, sont, jusqu'à ce jour, restées sans réponse :

Regards de femmes, ONG auprès du Conseil Économique et Social de l'ONU, a saisi le Comité des Droits de l'Enfant au sujet du voilement des petites filles par leurs parents, en adressant un rapport complémentaire au rapport de la France. Dans notre rapport, nous précisons les articles de la CIDE auxquels le voilement des fillettes contrevient. Il montre également que le voilement des fillettes est une maltraitance à enfant par personne ayant autorité, selon la définition de l'OMS.

3.6 Libération d'Asia Bibi

Regards de femmes avait participé au combat pour la libération de la Pakistanaise Asia Bibi, depuis l'appel du MPCT du 8 mars 2012.

Cela prouve que la signature de pétitions, les rassemblements de protestation ont bien un impact positif sur la survie des personnes arbitrairement emprisonnées dans des pays où la liberté de conscience, dans les domaines politiques et religieux, n'est pas respectée et où les lois sur le blasphème sont en vigueur.

3.7- Conférence SURGIR sur les crimes au nom de l'honneur Genève

Patricia Jullien et Michèle Vianès ont participé le 18 septembre à l'ONU à Genève à la conférence organisée par la Fondation suisse Surgir « Ne faites pas fi de nos larmes ».

Chaque année des milliers de femmes sont tuées dans le monde pour avoir enfreint l'honneur » de leur famille. Cette coutume néfaste n'épargne pas l'Europe. Certains pays ont pris des mesures législatives, pas la Suisse. Belgique, Pays-bas et Suède ont présenté leurs actions sur ces crimes spécifiques, à distinguer des violences domestiques.

3.8 Débat à la suite de projections cinématographique :

- **23 janvier Le mariage de Vérida**, de Michela Occhipinti, Ciné-Rillieux
- **2 septembre Les joueuses #pas là pour danser** Avant-Première à Lyon du documentaire de Stéphanie Gillard et Julie Gayet sur l'OL Féminin
- **15 octobre: WOMAN** d'Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand, dans le cadre des jeudis d'Amnesty, Ciné-Rillieux

4. Égalité femmes/hommes et laïcité

4.1 Égalité femmes-hommes

4.1.1 Féminisme universaliste versus intersectionnalité et « auto-détermination » du sexe

Regards de femmes affirme et rappelle que le féminisme est universaliste et dénonce l'intersectionnalité, propagande patriarcale et raciste, qui sépare les femmes et les hommes, les femmes entre elles en fonction de leur origine.

Après les attaques contre le féminisme universaliste pour dissoudre les discriminations et violences subies par les femmes dans d'autres discriminations afin de rendre invisibles celles subies partout dans le monde spécifiquement par les femmes et les filles, parce qu'elles sont femmes et filles, les obscurantistes tentent aujourd'hui de rendre invisible l'état de femme, en les noyant dans un magma de sexes autodéterminés et interchangeables.

Cette stratégie fonctionne auprès d'un grand nombre, grâce à la publicité médiatique donnée à leurs gourous.

4.1.2 Rapport du PNUD (Programme des Nations unies pour le Développement) sur la situation des inégalités femmes-hommes dans le monde en 2019.) <http://report.hdr.undp.org/fr/>

Le rapport montre que la diminution des inégalités observées à la fin du XXème siècle et au début du XXIème se ralentit nettement, avec la persistance des préjugés négatifs contre les femmes.

« The Conversation » a fait une analyse des statistiques du rapport du PNUD, en attribuant une note de religiosité à chacun des 75 pays examinés.

« Il y a davantage de stéréotypes sexistes dans les pays musulmans » ainsi que « dans les pays où le sentiment religieux est fort » et il y a « corrélation entre ces stéréotypes et le niveau de développement ».

<https://theconversation.com/stereotypes-sexistes-dans-le-monde-le-poids-de-la-religiosite-143481?>

Cela rejoint les constats que nous faisons depuis longtemps sur l'effet délétère du niveau de religiosité sur le développement d'un pays et sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les chiffres le confirment.

Pour sortir de ce cercle infernal, il est bien indispensable de le remplacer par le cercle vertueux de la laïcité et de l'égalité femmes -hommes.

4.2 Laïcité

4.2.1 Mila

Regards de femmes a immédiatement réagi dès que l'affaire Mila a été rendue publique., en demandant à différents ministères d'agir contre les obscurantistes et l'extrémisme violent des inféodés à l'islam politique : éducation, droits des femmes, justice, intérieur, sans oublier le Défenseur des Droits des enfants puisque Mila était mineure.

Le 1^{er} Février 2020, avec Libres Mariannes et la Ligue du Droit International des femmes, nous avons publié un communiqué *Affaire Mila, Comment faire entendre les associations féministes laïques universalistes ?* » dans lequel nous saluons la réactivité de toutes celles et tous ceux qui, comme nous :

- Ont fait connaître « l'affaire Mila », du nom de cette jeune lycéenne de 16 ans qui, réagissant au harcèlement d'un dragueur lesbophobe proférant des menaces de caractère religieux, se trouve du jour au lendemain menacée de mort et devant être protégée pour avoir critiqué en termes crus, l'islam.
- Se sont indignés des propos révélateurs d'Abdallah Zekri, délégué général du Conseil français du culte musulman (CFCM) selon lequel : « *qui sème le vent récolte la tempête !* ».
- Ont pointé le dérapage de la Garde des Sceaux, déclarant que « *l'insulte à la religion est une atteinte à la liberté de conscience* », alors qu'en mettant en cause la liberté de critiquer une religion elle réintroduit le délit blasphème. Oubliant que la religion n'est qu'une opinion.

- Ont rappelé, à juste titre, que le droit au blasphème est inscrit dans notre histoire et dans notre loi, résultat d'un combat héroïque contre les obscurantismes. Tel était le sens de l'immense manifestation de 2015 aux cris de « Je suis Charlie »

Nous nous étonnions du silence vis-à-vis de nos communiqués, de nos analyses, de nos alertes, de nos pétitions, de nos essais, certains médias préférant reproduire les propos d'associations enfermant les femmes dans la soumission, prétendument choisie, aux diktats religieux du patriarcat théocratique.

4.2.2 Assassinat de Samuel Paty et attentat islamiste à Nice

Dans la continuité des attaques barbares, par parents et associations islamistes, depuis 1989, contre l'école de la République, la décapitation le 16 octobre 2020 de Samuel Paty, enseignant à Conflans Sainte Honorine, atteint un nouveau degré dans l'ignominie.

L'école de la République dont l'objectif est d'apprendre aux élèves -filles et garçons- à être autonomes, à être capables de dire « NON » aux diktats politiques ou religieux et à se passer de maîtres est l'ennemi des idéologues mortifères.

Prétendre « protéger » les filles en publiant sur les réseaux sociaux les élucubrations d'une élève, le nom et le lieu d'exercice d'un professeur, trouve toujours des abrutis comme complices pour relayer mensonges et infamies ou pour passer à l'acte.

Alors qu'il s'agit de semer la terreur. Les barbares ont publié ensuite sur les réseaux sociaux, les images insoutenables de la décapitation,

Regards de femmes a interpellé le gouvernement en réitérant les actions contre la violence obscurantiste que nous réclamons depuis si longtemps.

Regards de femmes était présente le dimanche 18 octobre Place Bellecour à Lyon, au rassemblement pour Samuel Paty. Nous brandissions le numéro spécial de Charlie pour l'ouverture du procès des attentats, avec les caricatures danoises et la couverture de Cabu « C'est dur d'être aimé par des cons. ».

Nous avons rappelé que les dessins danois avaient été fait en raison de l'impossibilité de trouver des illustrateurs pour un ouvrage pour enfants présentant Mahomet.

Certaines personnes n'avaient jamais vu les caricatures et ont repris le titre de Charlie « Tout ça pour ça ! ».

4.2.3 Projet de loi confortant les principes de la République

Le 19 novembre, Regards de femmes était invitée à une réunion de travail, en visio, par la Ministre Marlène Schiappa sur les aspects égalité femmes-hommes du projet de loi visant à conforter les principes de la République.

Début décembre une réunion en visio avec la députée Aurore Bergé sur l'éventuelle inscription dans le projet de loi du voilement des fillettes.

Le 9 décembre, le jour anniversaire de la loi de 1905, le projet de loi confortant le respect des principes de la République a été publié.

Il apporte des réponses aux demandes dérogatoires des principes républicains, en particulier sur l'égalité femmes-hommes.

Regards de femmes attendait depuis de nombreuses années cette réaction d'un gouvernement sur de nombreuses questions qui ont fait l'objet de différentes analyses, actions et propositions de l'association :

- Les contrats d'engagement des associations, y compris sportives, de respecter les principes républicains ;
- Les mariages forcés (si doute au consentement, vérification par les officiers d'état civil) ;
- La réserve héréditaire (protection des héritières de sexe féminin soumises à une loi étrangère) ;
- Les situations polygames ;
- Les certificats médicaux sans lien avec la santé des personnes.

Les projecteurs se sont braqués sur les certificats de virginité, violence soulevée publiquement, dès 2004 par Michèle Vianès dans son essai « Les islamistes en manœuvre Silence, on manipule »

Établir des certificats de virginité est une infraction au Code de la santé et entretient une tradition néfaste envers les filles

Le certificat de virginité est à proscrire, au moins à quatre titres, d'abord scientifique, puis législatif, déontologique et enfin il fait perdurer une coutume archaïque violente envers les filles.

Sans doute est-il utile de rappeler que l'hymen est une membrane qui peut être rompue au cours de la vie quotidienne. Le rapport de l'OMS de 2018 sur les « tests de virginité » dénonce la violation de plusieurs droits des femmes et des filles et précise qu'ils n'ont aucune valeur scientifique.

Plusieurs gynécologues ont déclaré avoir établi des certificats de virginité pour « protéger » des jeunes filles, sans les examiner.

Elles et ils légitiment la demande des parents et permettent à ces pratiques néfastes de perdurer.

Établir des certificats de virginité sous prétexte que cela protégerait des filles de violences familiales, c'est accepter les violences intrafamiliales, tolérer cette tradition néfaste et participer à son maintien. En réponse aux obscurantistes qui placent leur honneur entre les cuisses des femmes, prévenir par l'éducation, poser l'interdit par la loi et pénaliser les auteurs est nécessaire, comme pour toute violence faite aux femmes et aux filles

Le certificat de virginité est avilissant. Même s'il reste marginal (pratiquants d'un islam rigoriste ou des familles roms), c'est une violation des droits individuels : le respect de l'intimité, la dignité et la liberté des filles qui les subissent.

4.2.3 Déclaration du « consensus » de Genève

En marge de l'Assemblée mondiale de la santé de 2020 pour défendre le droit des femmes à jouir du meilleur état de santé possible, à l'instigation du Secrétaire d'État américain Mike Pompeo (par ailleurs militant évangélique anti-avortement déclaré), une coalition d'États signait une déclaration commune « Pour la santé de la femme et le renforcement de la famille », dite « Déclaration du Consensus de Genève ».

Emmenée par les Etats-Unis, le Brésil, l'Egypte, l'Indonésie, l'Ouganda et la Hongrie, cette déclaration a été signée par trente-trois pays, dont le Pakistan, l'Iraq, le Soudan, l'Arabie saoudite, la Pologne, la Biélorussie, , tous « remarquables » par leur déficit démocratique et leur retard caractérisé en matière de droit des femmes. Sous couvert de « *promouvoir la contribution essentielle des femmes à la santé et à la force de la famille* », les déclarants utilisent des extraits de déclarations et conventions internationales dont ils détournent la forme et le sens, pour se livrer à une remise en cause de l'accès à l'IVG, martelant « *qu'il n'y a pas de droit international à l'avortement, ni d'obligation des Etats de financer ou de faciliter l'avortement* », que la priorité est « *de permettre aux femmes de mener à bien grossesse et accouchement* » et que « *les enfants ont besoin de soins particuliers avant et après la naissance.* »

Pour cette coalition internationale de tous les extrémismes religieux, peu importe qu'une femme meure toutes les 9 minutes dans le monde d'un avortement non sécurisé ou que la mortalité maternelle des adolescentes atteigne un taux alarmant dans leurs pays respectifs.

Cette charge anti-IVG défend une vision archaïque de la famille et assigne les femmes au rôle stéréotypé de génitrices.

Même sans valeur juridique, cette Déclaration est un dangereux signal envoyé contre les libertés des femmes et leurs droits sexuels et reproductifs.

4.2.4 Le choix personnel n'est pas un droit que l'on peut imposer aux autres

Invasion des salles de sport par les militantes islamistes d'« Alliance citoyenne » pour imposer le port d'un hijab de sport dans des salles de sport lyonnaises.

« Alliance citoyenne » appellation oh combien falsificatrice ! Ni alliance avec celles et ceux qui ne partagent ni leur croyance ni leur soumission politique au patriarcat violent, ni citoyenne puisque leur voile est essentiellement séparatiste. Et prosélyte du simple fait qu'il est arboré en public, et surtout là où il n'a que faire : dans une salle de sport.

Les femmes pourraient déroger à la règle du sport pour motif religieux mais pas les hommes ? N'y aurait-il pas discrimination ? Cela ne signifierait-il pas en réalité que ce que font les femmes est secondaire, surtout dans le domaine du sport ?

La salle de sport n'est plus un espace de liberté pour celles qui doivent s'y dissimuler dans une tenue claustreuse afin que, même en faisant du sport, elles restent les soldates de l'islam politique.

Tout notre soutien à celles qui refusent l'imposition de cet instrument de soumission des femmes, de cette tenue vestimentaire aliénante. Et dont le combat va être encore plus difficile après cette lâcheté.

Et nos pensées aux petites filles subissant cet endoctrinement par leurs mères. Pourquoi devraient-elles avoir pour modèle les stigmatisées de l'oppression patriarcale archaïque relayées par l'islam politique ? Pourquoi tolérer que les fillettes de filiation musulmane n'aient pas droit aux avancées émancipatrices dues à la déconstruction des stéréotypes sexuels ?

Ces tenues stigmatisent les femmes et les filles, en leur faisant porter la culpabilisation d'être née de sexe féminin. Elles sont ainsi conditionnées à se responsabiliser des violences sexuelles subies. Ce serait leur faute

puisque leur tenue vestimentaire serait non conforme aux prescriptions religieuses édictées par les adeptes du dogme islamique le plus obscurantiste

4.2.5 Prix de la laïcité

Les réunions du jury du prix de la laïcité ont eu lieu à Paris. Mais la remise des prix qui aurait dû avoir lieu en novembre à la Mairie de Paris a été annulée en raison du confinement, acte II et est reportée en novembre 2021.

5. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et d'ailleurs

5.1 Onu New York 64^{ème} session de la Commission de la Condition des Femmes (CCF/CSW)

La réunion de la 64^{ème} session de la Commission de la Condition des femmes a été annulée quelques jours avant, en raison de la pandémie. Mais nous avons préparé deux ateliers et imprimé les flyers.

Le 9 mars, dans le cadre des évènements parallèles de l'ONU avec pour thème « Protection des femmes contre les obscurantismes. Instruments et actions ». La Ministre des Droits des femmes de Côte d'Ivoire, madame Rama Ly Bamako devait l'ouvrir.

Le 11 mars, à la représentation permanente de l'OIF « Le droit d'avoir des droits » Claudia Cappa, Senior advisor Statistics, avait préparé un power point de la récente étude de l'UNICEF « L'enregistrement des naissances : Où en sommes-nous d'ici 2030 » Il est publié sur la plateforme etatcivil.pw.

https://www.etatcivil.pw/wp-content/uploads/sites/5/2020/09/Presentation-UNICEF-BR-charts_FR_12-June-2020-1.pdf

Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, a exhorté tous les États à agir contre les violences envers les femmes dans les zones de guerre comme dans les foyers et à maintenir les droits des femmes au cœur de l'agenda politique.

L'annulation de la CSW64, la réalisation de la CSW65 par visioconférence sont des signaux négatifs donnés aux femmes.

Forum génération égalité

Report en 2021, réunions préparatoires avec l'Ambassadrice Delphine O, Secrétaire générale du Forum Génération Égalité et ONU Femmes France.

5.2 Sensibilisation des États et des populations sur l'importance de l'état civil

5.2.1 Le rapport d'information sur les *Enfants sans identité* des députées Laurence Dumont et Aina Kuric a été présenté le 22 septembre 2020 lors d'une réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Sa présentation a été un **vrai succès** : les députés de la commission souhaitent désormais promouvoir la thématique au sein du parlement français et en dehors.

Vingt-trois recommandations ont été adressées au gouvernement. Regards de femmes est largement cité dans le rapport.

5.2.2 Action-phare de l'OIF sur l'état civil au Niger : « Pour des enfants francophones reconnus et détenteurs de leur acte d'état civil »

En 2020, l'OIF a lancé un projet phare sur l'état civil au Niger pour la déclaration de naissances des enfants afin d'appuyer la Direction générale de l'état civil du Niger dans la mise en œuvre du Plan national pour l'état civil.

L'OIF a confié cette mission à un consortium de la société civile, piloté par l'Observatoire Pharos, assisté de l'OING Regards de Femmes. Localement, les associations CAO-Niger, recommandée à Regards de femmes par UNICEF Niger, et Karkara ont complété le consortium.

En partenariat avec l'Observatoire Pharos, Regards de Femmes a contribué

- à l'élaboration des termes de référence, et du budget prévisionnel
- au recensement des différentes actions pour préparer les audiences foraines
- à l'élaboration des outils nécessaires à la formation des préposés aux écritures et à la conduite d'action de sensibilisation des populations cibles.
-

L'action vise à contribuer à l'amélioration du processus d'enregistrement des faits d'état civil, en particulier des naissances, dans deux localités du Niger, dans la province de Zinder.

L'activité mise en œuvre par le consortium d'organisations de la société civile, vise à contribuer à répondre aux objectifs spécifiques du projet, à savoir :

- Informer et sensibiliser les populations aux enjeux de l'enregistrement des faits d'état civil, en particulier des naissances, et des droits qui découlent de la possession de leurs actes d'état civil ;
- Renforcer les capacités des autorités et des acteurs locaux pour la tenue d'une audience foraine et pour l'enregistrement quotidien structuré des faits d'état civil, en particulier des naissances ;
- Rendre des jugements déclaratifs à l'issue d'une audience foraine.

Les instances nigériennes impliquées dans l'action : la Direction Générale de l'état civil, ses directions régionales et départementales, le Ministère de la Justice, la Commission nationale des droits de l'homme, la chambre nationale des notaires.

5.2.3 Autres informations publiées sur la plateforme www.etatcivil.pw

- Il a été demandé à Michèle Vianès d'être une des signataires de l'Appel des 100 de Urgence Identité Afrique, fonds géré par la Fondation Roi Baudouin pour promouvoir l'enregistrement des naissances auprès des États et des collectivités locales en Afrique subsaharienne www.uiafrica.org
- Publication de la Campagne de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances – Madagascar 2020
- Publication du mémoire de Bérénice Bertrand dans le cadre du Master II, droit de la famille à Lyon III « Les enjeux de la possession d'un acte de naissance »

<https://www.etatcivil.pw/les-enjeux-de-la-possesion-dun-acte-de-naissance-memoire-de-master-2-lyon-iii/>

5.2.3 Conférence internationale par webinaire Du statut de victimes au statut de leaders : les combats des femmes contre les obscurantismes

Dans le cadre des Synergies francophones, Regards de femmes avait obtenu le soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes pour réaliser un colloque à Lyon sur les combats des femmes contre les obscurantismes. Le

confinement acte II n'a pas permis qu'il soit réalisé en présentiel aussi nous avons organisé un webinaire le samedi 28 novembre, de 10h à 11h30.

Après les propos introductifs de Michèle Vianès, le colloque a été ouvert par **Marlène Schiappa**, Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, en charge de la citoyenneté puis par les interventions liminaires de **Nicole Ameline**, experte au Comité CEDAW et ancienne Ministre et **Karima Bennoune**. Rapporteuse spéciale auprès des Nations-Unies (ONU) pour les droits culturels.

Ensuite une table ronde a réuni **Amina Kaya**, tchadienne, coordinatrice de l'OIFM. **Nina Sankari**, Polonaise, cofondatrice de nombreuses associations féministes et laïques et **Carine Delahaie**, rédactrice en chef de Clara-magazine et porte-parole de Femmes solidaires pour présenter leurs combats contre les obscurantismes politiques et religieux.

Voici le lien du webinaire :

<https://regardsdefemmes.us3.list-manage.com/track/click?u=07bbf572c55e6f495e2cda136&id=710824bca3&e=91f5dad89d>

Et les propos introductifs de Michèle Vianès :

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination des violences envers les femmes. Les violences économiques, psychiques, physiques, sociales et sexuelles à l'encontre des femmes, c'est tous les jours, dans tous les pays.

Le 28 novembre, Regards de femmes organise un webinaire international sur les combats de femmes contre les obscurantismes politiques et religieux qui veulent maintenir les femmes dans un état d'infra-droits afin de conserver leur pouvoir.

Face à l'alliance des fondamentalismes dont l'objectif est la diffraction des revendications des femmes, l'offensive doit être globale.

La similitude des états des lieux, l'analogie des causes imposent que les actions s'appuient sur les instruments juridiques universels pour que les femmes passent du statut de victimes au statut de leaders.

Les coalitions d'extrémistes de groupes politiques différents, d'apparence opposée, se retrouvent aussi bien dans les institutions internationales qu'au niveau national.

Tous et toutes revendiquent un relativisme culturel, ce racisme pour empêcher les femmes d'avoir accès aux droits humains universels. Elles et ils appellent à respecter des comportements archaïques, un monde d'avant idéalisé, violent à l'égard des femmes considérées comme définitivement inférieures aux hommes. Obéir à des règles religieuses décrétant le licite et l'illicite plutôt qu'aux lois démocratiquement votées par des femmes et des hommes serait protecteur.

La liste est longue des machocrates qui relaient leur propos, des responsables d'associations de femmes à des députés ou à la défenseure des droits.

Enfermer des petites filles dans le voile islamiste, les exciser, tolérer l'établissement de certificat de virginité avant le mariage, uniquement pour les filles, ne pas vérifier leur consentement au mariage, tout ceci les préparant à être polygamisées ou répudiées, interdire la contraception et le droit à l'avortement, leur voler une

part d'héritage, voilà le futur proposé aux êtres humains de sexe féminin par les obscurantistes.

Sans oublier les trafiquants qui font commerce du corps des femmes dans les conflits armés, dans le système prostitueur ou pour la « gestation pour autrui », nous ravalant à l'état d'animal, pour les êtres humains on parle de grossesse.

Le monde d'avant ne peut perdurer. L'ambition collective de le reconstruire mieux induit l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes. La transformation a les instruments législatifs nécessaires : la Convention pour l'élimination des discriminations envers les femmes, la plateforme d'action de Pékin, le principe universel de laïcité.

Et un objectif daté : d'ici 2030 que chaque femme ait accès aux droits humains culturels, économiques, politiques et sociaux universels et qu'aucune ne soit oubliée.

Il n'est plus temps de se plaindre, de dispersion catégorielle, mais il est temps, du colibri à la lionne, d'être actrice du combat pour éteindre le sinistre incendie du patriarcat.

6. Café Regards de Femmes

- 6 février : **Quand Clarisse du Domovoi de Julie Moulin rencontre Madame S. de Sylvie Lausberg**, avec Sylvie Lausberg et Julie Moulin
- 30 septembre **Pas de gouvernance démocratique sans les femmes** avec Christine Blanc, maire de Léaz, Carine couturier, maire de Dagneux, Stéphanie Pallier, 1^{ère} adjointe Ars sur Formans et Cathy Bonnard, Christelle Champion et Laure Pouzergue, formatrices au leadership des femmes.

7. Partenariats avec d'autres associations, représentation, jury

Regards de Femmes est membre de :

- Le CNFF : Michèle Vianès
- Collectif « droits des femmes » de la ville de Lyon : Patricia Jullien
- Comité laïcité République Paris : Nicole Raffin,
- Jury prix de la laïcité Paris : Michèle Vianès

8. Interviews presse écrite, radio, et TV

Principaux communiqués de presse

27/01 Pour Mila face aux obscurantismes et à l'extrémisme violent

02/02 Affaire Mila : Comment faire entendre les associations féministes universalistes ?

05/02 Adolescentes-mères exclues de l'école Aidons-les ! Action de regards de femmes à Haïti

06/02 Non au retour du délit de blasphème

20/02 Monsieur le Président de la République, en priorité, les fillettes voilées doivent être protégées du séparatisme

26/02 Asia Bibi libre ! Asia bibi à Paris !

08/04 Maintenir les droits des femmes au cœur de l'agenda politique

10/04 En Pologne, la crise sanitaire prétexte pour interdire avortement et éducation sexuelle ?

15/04 Covid 19 et prostitution Lettre ouverte des associations abolitionnistes
25/05 Félicitations aux élues enfin en fonction
07/06 Face à l'exclusion tribale raciste et la haine violente de l'autre, rappel salutaire de l'Histoire de France et de son ouverture aux autres
11/08 Poids de la religiosité sur le développement et l'égalité femmes-hommes Étude du PNUD et The Conversation »
30/08 Ma tolérance s'arrête où commence l'intolérance de l'autre
01/09 Je brave le diable qui n'existe point et les vrais diables fanatiques qui n'existent que trop ! « à l'occasion de l'ouverture du procès des attentats Charlie hebdo, Montrouge et l'hyper Cacher
13/09 Certificat de virginité Violation des droits des femmes
23/09 STOP aux injonctions vestimentaires pour les femmes, en fonction des pulsions masculines !
08/10 Lorsque la loi de 2016 sur la prostitution est appliquée, elle est efficace
18/10 BARBARIE
19/10 Actions contre les barbares
21/10 Saisine du Comité des droits de l'Enfant sur l'abus parental islamiste : le voilement des fillettes
29/10 À NOUVEAU UN ATTENTAT À NICE
11/11 Reconstruire la République laïque
08/12 Regards de femmes au Niger pour le renforcement des capacités des candidates aux législatives de décembre 2020
09/12 Projet de loi confortant le respect des principes de la République
15/12 Attaque meurtrière de Boko Haram au Niger

Principaux entretiens médias

- **Presse écrite** : Interview du Progrès, La Voix de l'Ain, Tribune de Lyon, Lyon Capitale, Le quotidien du médecin, le JDD, Ouest-France,...
- Entretien et publication par un des rédacteurs du **Rapport Femmes/hommes tendances et débats** de la direction de la prospective et du dialogue public de la métropole de Lyon
- **Radio** : Interviews de BFM TV Lyon, RCF, France Info, France Culture, Sud radio, radio Colombia (Amérique centrale)
Michèle Vianès est l'invitée de RCF Pays de l'Ain pour l'émission mensuelle **Autre voix, autre vie**, diffusée le 2^{ème} lundi du mois à 12h10
Emission hebdomadaire sur Sud Radio : Regards de Femmes le samedi matin de 8h30 à 8h45